

# annexe 8

**TABLEAU DES TARIFS**  
barème des redevances 2012

Nature de la prestation	Calcul de la redevance	Prix unitaire en € (HT)
<i>Redevance de circulation</i>	Par circulation	0 €
<i>Redevance de stationnement</i>	Par journée indivisible au-delà de 48 h et par nombre de voie	31 €
<i>Redevance de mise à disposition de voie de service pour une période de longue durée</i>	Fixé après examen de la demande par le GPMM	Fixé après examen de la demande par le GPMM
<i>Ouverture supplémentaire de poste, de ligne ou de chantier SANS mise en place de personnel supplémentaire</i>	Par agent dont le service est prolongé et par période indivisible de 1h	Service de journée, matinée ou soirée (sauf les samedis, dimanches et fêtes) : 62 €  Service de nuit et les samedis, dimanches et fêtes : 80 €
<i>Ouverture supplémentaire de poste, de ligne ou de chantier AVEC mise en place de personnel supplémentaire</i>	Par agent supplémentaire et par période indivisible de 8 h	Service de journée, matinée ou soirée (sauf les samedis, dimanches et fêtes) : 368€ Service de nuit et les samedis, dimanches et fêtes : 480 €
<i>Redevance de fourniture d'énergie de traction électrique</i>	<b>Convoi fret</b> : par Km parcouru <b>HLP</b> : par Km parcouru	0 € 0 €

